



Département Enseignement et Petite Enfance Service Enseignement

Chers parents,

Nous nous permettons de vous rappeler, par la présente, que si vous revenez de vacances de :

Zones rouges : le test et la quarantaine(quatorzaine) sont obligatoires. Les enfants âgés de moins de 6 ans ne doivent pas être testés mais ils doivent également rester en quarantaine.

- Si le résultat est négatif, la personne doit rester en quarantaine (14 jours après avoir quitté la zone à risque ou au plus tôt 10 jours après avoir quitté la zone à risque à condition qu'un deuxième test soit effectué le 9^{ème} jour.
- Un certificat médical délivré par votre médecin généraliste justifiera l'absence de votre enfant auprès de la direction de l'école
- La liste des zones se trouve sur le site du **Service public fédéral Affaires étrangères**.

Zones oranges : un test est recommandé pour les personnes asymptomatiques mais non obligatoire.

- Toutefois, un contact doit être pris avec votre médecin généraliste qui jugera la nécessité de passer un test.

Voyages de moins de 48 heures : Depuis le 01 août 2020, ne sont pas soumis aux directives de testing.

Toutefois, si voyages de plus de 48 heures, obligation de remplir un formulaire que vous pouvez télécharger sur le site : <https://travel.infocoronavirus.be/fr/public-health-passenger-locator-from>.

Zones vertes : pas de test requis ni de quarantaine(quatorzaine) mais respect des mesures d'hygiène habituelles.

Nous vous prions d'agréer, Chers parents, l'expression de notre considération distinguée.

La Directrice générale,

Laurence BOULANGER

L'Echevine

Christine BRUYERE

Le Bourgmestre,

Gianni GALLUZZO

Des informations complémentaires concernant ce courrier peuvent être obtenues auprès de :

Service enseignement

Du lundi au jeudi de 8h30-11h30 13h30-16h
Vendredi 8h30-11h30

Béatrice MAES

Tél. 071/54.81.59
Fax. 071/54.01.61

E-mail : beatrice.maes@villedefontaine.be